



ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école LUDGER-DUVERNAY tenue le mercredi 8 avril 2026, à 18 h 45, au 36, rue Dalpé à Verchères.

SONT PRÉSENTS :

Madame Cynthia Larose	Membre parent
Madame Véronique Beaudry	Membre parent
Madame Alexandra Malo	Membre parent
Monsieur Olivier Guindon-Tremblay	Membre parent
Monsieur Loïc Guillemot	Membre parent
Madame Vanessa Bouvrette	Membre parent
Madame Virginie Roy	Enseignante
Madame Nadia Trudeau	Enseignante
Madame Nathalie Raymond	Enseignante
Madame Myriam Giard	Employée de soutien

SONT ABSENTS :

Madame Mélissa St-Onge	Employée de soutien, SDG
Madame Valérie Geoffroy	Enseignante
Madame Mélissa Chapotel	Membre parent substitut
Madame Annie Dubeau	Représentante de la communauté

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Maryse Noël Directrice

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES PRÉSENCES

Mme Noël prend les présences des membres et constate le quorum.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ290-25-26-35 Il est proposé par Vanessa Bouvrette d'approuver l'ordre du jour de la rencontre du 8 avril 2026 avec l'ajout proposé par Loïc Guillemot d'un point candidature au prix Mérite de la Fédération des comités de parents du Québec. La proposition est adoptée à l'unanimité.



- 1- Accueil
 - a) Présences et quorum
- 2- Revue et adoption de l'ordre du jour
- 3- Revue et adoption du procès-verbal du 5 février 2026
- 4- Parole au public
- 5- Suivis des procès-verbaux
- 6- Correspondances
- 7- Travaux du conseil :
 - 7.1 Organisation de la rencontre du Conseil en juin
 - 7.2 Mandat pour le rapport annuel du Conseil
 - 7.3 Sorties éducatives supplémentaires
 - 7.4 Principe d'encadrement des frais demandés aux parents
 - 7.5 Attestation de transfert des sommes-mesures dédiées et protégées
 - 7.6 Planification des contenus obligatoires
 - 7.7 Utilisation du reliquat
 - 7.8 Candidature au prix Mérite
- 8- Affaires nouvelles :
 - 8.1 Prévision de clientèle 2026-2027 et organisation scolaire
- 9- Parole
 - 9.1 Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du Centre
 - 9.2 Mot des enseignants
 - 9.3 Mot du service de garde
 - 9.4 Mot de l'OPP
- 10- Levée de la séance

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2026

CÉ290-25-26-36 Il est proposé par Monsieur Olivier Guindon-Tremblay d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 5 février 2026. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

5. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2026

Activité de financement : le rappel aux parents a été bénéfique, car l'objectif est largement dépassé pour un total de 6 421\$

Consultation des élèves : s'il y a des parents disponibles dans l'OPP pour faire la tournée des classes avec madame Malo. Les agendas pourraient être croisés.

6. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance



7. TRAVAUX DU CONSEIL

CÉ290-25-26-37 7.1 Organisation de la rencontre du Conseil en juin

Cette rencontre aura lieu le 15 juin prochain. Il est demandé aux membres si on garde la même formule que les dernières années. Il est proposé par Loïc Guillemot d'approuver cette proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ290-25-26-38 7.2 Mandat pour le rapport annuel du Conseil

Les membres du CÉ donnent le mandat à Cynthia Larose, présidente.

CÉ290-25-26-39 7.3 Ajout d'une sortie scolaire supplémentaire

La sortie de fin d'année 2026 pour les finissants de la 6^e année sera à La Ronde. La soumission pour le transport par autobus est beaucoup trop élevée. Madame Noël suggère d'envoyer un sondage aux parents pour organiser du transport et demander si des personnes souhaitent accompagner le groupe.

Demande l'approbation au CÉ pour le retour des élèves après l'heure de la fin des classes ainsi que l'organisation du transport.

Les élèves du groupe 991 ont démarré des semis de fines herbes et de tomates. Ce fût un succès et ils ont pu en vendre à leurs proches et aux intervenants afin d'amasser des fonds. L'enseignante du groupe demande la possibilité de faire des sorties avec ses élèves, à l'intérieur des heures de classe, au courant de la dernière semaine de classe.

Il est proposé par Nathalie Raymond d'approuver ces propositions. Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

CÉ290-25-26-40 7.4 Principe d'encadrement des frais demandés aux parents

Présentation d'un document avec des balises concernant les frais qui peuvent être demandés aux parents. Discussion concernant certains points à réviser. Il est suggéré d'indexer les frais demandés afin de suivre l'augmentation possible des biens, services et sorties.

Concernant la somme maximale à déboursier par les parents pour un enfant pour l'ensemble des sorties scolaires durant la même année reste à 40\$. Cet énoncé ne s'applique pas aux élèves de 6^e année et leur sortie de fin d'année qui pourrait dépasser cette somme.

Concernant les frais pour les sorties durant les journées pédagogiques, il est demandé si l'on conserve le montant global maximal ou si l'on choisit un montant par sortie maximal. Il est proposé d'avoir une moyenne de 40\$, sans toutefois dépasser 180\$ pour l'ensemble des sorties dans l'année scolaire.

Il est proposé par Vanessa Bouvrette d'approuver ces propositions. Les propositions sont adoptées à l'unanimité.



CÉ290-25-26-41 7.5 Attestation de transfert des sommes-mesures dédiées et protégées

Présentation d'un tableau relatif au transfert de ces sommes.

Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2025-2026

Les règles budgétaires de l'année scolaire 2025-2026 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) demande que le conseil d'établissement confirme que les mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Sous recommandation du comité de répartition de ressources, certaines allocations dédiées ou protégées ont été regroupées afin d'être utilisées au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette confirmation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Vanessa Bouvrette, il est résolu à l'unanimité des voix exprimées :

Que le conseil d'établissement confirme que les mesures ont été reçues et prévues dans le cadre du budget de l'établissement.

CÉ290-25-26-42 7.6 Planification des contenus obligatoires

Il est demandé que le CÉ approuve le document.

Il est proposé par Loïc Guillemot d'approuver cette proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ290-25-26-43 7.7 Utilisation du reliquat

Madame Noël demande l'utilisation de sommes pour soutenir des familles.

Il est proposé par Nadia Trudeau d'approuver cette proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ290-25-26-44 7.8 Candidature au prix mérite

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;



ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

IL EST PROPOSÉ par Loïc Guillemot
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2026 et de remettre un prix de la catégorie Mérite à Vanessa Bouvrette ;

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 Prévision de clientèle 2026-2027 et organisation scolaire

Possible légère augmentation dans la clientèle pour l'année prochaine.

9. PAROLE

9.1 Parole au représentant du comité de parents

Report de la conférence de Dominique Boily puisqu'il y avait tempête. Discussion sur la répartition des immeubles du CSSP. Loïc Guillemot informe que la Fédération des comités de parents du Québec reconduit le programme de reconnaissance.

Prochainement, il y aura vote pour désigner un parent pour l'événement annuel du CSSP. Cet événement aura lieu à Orford cette année.

9.2 Parole aux enseignantes

Préscolaire : Ils ont terminé la thématique du temps des sucres ainsi que Pâques.

1^{ère} année : Ils ont terminé la thématique du temps des sucres ainsi que Pâques.

2^e année : Ils ont terminé tous les sons à voir. Ils ont terminé le projet de récupération « art commun ». Ils commenceront le bloc en lien avec l'écriture des mots qui devraient être connus.

3^e année : Les élèves travaillent la pollinisation par la robotique.



4^e année : Les élèves travaillent sur une présentation au sujet des catastrophes naturelles. La robotique débutera dans quelques semaines. Ils auront une sortie au théâtre le 23 avril. Préparation aux examens du Ministère.

5^e année : Les élèves commencent à écrire un récit. Ils commenceront à voir les décimales, les fractions et les pourcentages. Ils travailleront sur le système digestif.

6^e année : Bloc sur la robotique. Lancement du livre de recettes (classe 5-6). Stagiaire dans le groupe 601. Boutures à venir à vendre pour l'activité de fin d'année. Gros blitz de mathématique.

9.3 Parole à la représentante du service de garde ;

Période d'inscriptions en ligne terminée. Belle réponse, près de 80% de réponses. Projection d'une augmentation de fréquentation.

9.4 Parole à la représentante du personnel de soutien.

Accueil d'un TES en retour progressif. Beaucoup dans la prévention. Présence en soutien à l'équipe au service de garde.

9.5 Parole à la représentante de l'OPP ;

Retour sur la semaine du personnel scolaire. Prochaine rencontre en avril pour planifier la remise des plantes en mai.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ290-25-26-45 À 20h25, il est proposé par Cynthia Larose de lever la présente séance.

Présidente

Directrice